

# Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères

2 rue Féron BOUSSELY

**95130 FRANCONVILLE**

adresse électronique : [asl.hautesbruyeres@gmail.com](mailto:asl.hautesbruyeres@gmail.com)

Site internet : <http://hautes.bruyeres.free.fr>

## **ASSEMBLEE GENERALE du 27 Mars 2013**

### **Délibérations**

#### **1) Constitution du bureau de l'assemblée :**

L'AG débute le 27 mars 2013 à 21 heure 10 .

Pour être valablement constituée, l'assemblée, réunissant 75 propriétaires présents ou représentés, doit désigner un bureau constitué d'un président de séance, d'un secrétaire et de deux scrutateurs.

Le président de l'ASL fait appel à candidatures pour pourvoir ces postes.

Le bureau de l'assemblée est ainsi constitué:

- Président de Séance : M. ELALOUF
- Secrétaire de Séance : Mme RACOVSKI
- Scrutateurs de séance : M. CLAEREN et M. CARTRET

Personne ne s'opposant à la constitution du bureau ainsi désigné, l'Assemblée Générale peut commencer à délibérer.

#### **2) Rapport d'activités du bureau pour l'exercice 2012.**

- Le président fait le point sur les événements de l'année.
- La fête des voisins était un succès et de nombreux propriétaires étaient présents pour ce moment de convivialité et d'échange qui s'est prolongé jusqu'à la tombée du jour.

Nous prévoyons de renouveler cette rencontre pour le mois de juin prochain.

- Les travaux d'élagage ont été accélérés dans le domaine, chemin du Ru d'avril pour tenir compte des demandes des propriétaires. L'élagage de la futaie sud a donc été reporté à l'année 2013 et sera budgété en conséquence.
- Compte tenu de la faiblesse de notre trésorerie nous n'avons pas lancé les travaux de réfection de la petite sente qui relie le chemin des pommiers saulniers au domaine.
- Malgré un courrier rassurant de Monsieur MELKI, Conseiller Municipal, chargé de la voirie, aucun travaux de voirie n'a été effectué dans le domaine.

Nous avons constaté une très grande dégradation de la voirie suite au passage neigeux de cet hiver et la situation empire. Cette situation est générale dans le département et l'Île de France et ne nous rassure pas quant aux priorités qui seront gérées par la Mairie.

Nous relancerons la Mairie sur ce point.

- Nous avons fait le nécessaire pour que les 6 nouvelles chaînes HD de la TNT ( 20 à 25 ) soient reçues par tous.
- Il est à déplorer des mauvais payeurs au nombre de 3 qui pénalisent le budget et vont alourdir celui à venir.

#### **3) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2012.**

Au vu des comptes de l'exercice 2012 présentés par le trésorier, le budget a été respecté.

Néanmoins, les travaux de réfection de la sente n'ont pu être engagés, l'abattage d'arbres morts jugés dangereux ont été passés en dépense exceptionnelle. Nous arrivons donc à un solde déficitaire de **1856,09 €**

Le compte livret est presque à Zéro et depuis le début de l'année nous devons prendre sur les réserves du livret épargne (**8163,01€**)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

#### **4) Quitus au bureau pour sa gestion 2012.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5) **Présentation et approbation du budget de l'exercice 2013.**

Deux hypothèses budgétaires sont proposées à l'Assemblée.

La différence entre ces deux budgets réside en la réalisation des travaux de la petite sente ou non.

Ces hypothèses budgétaires ne laissent pas la place à de forts imprévus qui pourraient nécessiter des provisions en cours d'année si cela s'avérait nécessaire.

En effet l'étalement du versement des cotisations jusqu'au mois de décembre, ne permet pas une gestion sereine de l'ASL.

30 votes 'contre' étant enregistrés, l'assemblée approuve le budget 2013 à hauteur de 22 050 €.

6) **Approbation du montant de la cotisation 2013.**

Compte tenu du budget voté, l'assemblée approuve, aux mêmes conditions de majorité, la cotisation à 170€.

Le bureau a proposé une augmentation de la cotisation de 20€ en plus de la cotisation des 170€ afin d'augmenter le fond de réserve. L'assemblée rejette cette proposition à l'unanimité, évoquant le fait qu'elle n'était pas à l'ordre du jour et en espérant que les provisions pour frais de procédures et risques d'impayés n'auront pas à être utilisées et pourront donc constituer un début de réserves.

7) **Appel à candidatures**

Pour mieux fonctionner en 2013, le bureau actuel souhaite une participation, même modeste d'autres propriétaires.

La participation à l'ASL nécessite un peu plus de communication et nous souhaiterions que des volontaires se manifestent pour que chaque zone de notre Domaine soit couverte. L'action de ces renforts serait essentielle pour créer du lien entre les propriétaires et procéder aux remises de convocation AG, récupérer les cotisations et remettre éventuellement les PV d'AG. L'idée est de favoriser la communication entre voisins proches.

Mesdames FATOUT et LEWIS et Monsieur LEPAGE proposent leurs services à cette occasion.

8) **Mandat au bureau pour ester en justice**

Mandat est donné au bureau régulièrement constitué et à son Président pour ester en justice à l'encontre des propriétaires qui n'auront pas réglé leur quote-part de l'année 2013, dans des délais raisonnables et après 2 relances restées infructueuses.

2 votes 'contre' étant enregistrés, la résolution est adoptée.

9) **Présentation du projet pour les balcons**

Projet de modification du cahier des charges du Domaine des hautes Bruyères afin pouvoir remplacer les balcons bois par un garde-corps en acier peint en noir et éventuellement avec une main courante en bois sur la partie haute horizontale. Les prototypes présentés l'année dernière sont en fer et aucun autre n'a été proposé. Vote pour modifier le cahier des charges et pouvoir remplacer le balcon bois par un garde-corps présentés à l'AG. Cette résolution ne recueillant que 36 voix, elle est rejetée. Un autre projet devra être présenté à l'assemblée de 2014

10) **Fête des voisins 2013**

Organisation de la fête des voisins pour la date du Vendredi 31 Mai 2013 à partir de 19H00 dans la seconde partie de la futaie.

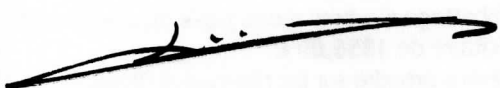
11) **Questions diverses**

Fibre optique : Il semblerait que notre domaine puisse être relié à la fibre optique à partir de 2014/2015. Il faudra prévoir, au cours de l'AG 2014, une résolution autorisant le fournisseur choisi par la mairie de Franconville à passer ses lignes via nos réseaux.

Comités de quartiers : Messieurs FROQUIERES, SASSI et BENLARBI se proposent de représenter l'ASL au comité de quartier du stade

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

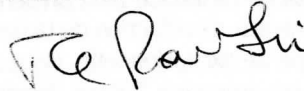
Le Président M. ELALOUF



1<sup>er</sup> scrutateur M. CLAEREN



Le secrétaire de séance Mme RACOVSKI



2<sup>ème</sup> scrutateur M. CARTRET



\* exigible fin mai